



www.stephabdallahiltis.fr



CRÉATION DES *JINN*

بسم الله الرحمن الرحيم

On trouve trois catégories de *Jinn* :

- 1) Les *Jinn* « mineurs » dérivés des anges dits « mineurs » ;
- 2) Les *Jinn* « majeurs » dérivés des anges dits « majeurs » ;
- 3) Les *Jinn* des prophètes (et des croyants obéissants qui en sont dérivés), qu'on appellera plus précisément « esprits ».

En réalité, tous ces *Jinn* sont des esprits : soit de purs esprits éthérés, soit des esprits personnels destinés à épouser des corps déterminés — et dans ce cas à chaque esprit son corps, et à chaque corps son esprit : tous les corps sont attirés, et normalement il n'y a pas de partage ou d'échange possible.

LES *JINN* MINEURS DÉRIVÉS DES ANGES MINEURS

On sait que les anges mineurs ont été créés du troisième état de la lumière muhammadienne, qui est l'état de crainte : les anges ont donc la crainte d'ALLAH ﷻ et l'obéissance naturelle qui en découle (bien qu'ils aient également le libre arbitre, sans quoi Iblis qui était un ange n'aurait pas refusé de se prosterner) — et c'est ce qui les caractérise ; ils sont destinés à évoluer dans le *Jabarut*.

Sur la base de ces anges, mais en enlevant la crainte et l'obéissance, ALLAH ﷻ a créé les *Jinn* mineurs (on évoquera après les *Jinn* majeurs créés du premier état de la lumière muhammadienne) : ces *Jinn* sont donc techniquement des anges, mais la crainte et l'obéissance en moins, et destinés au *Malakut* ; à ce titre, ils ne sont donc pas une création originale mais un dérivé — comme un cabriolet est un dérivé d'une voiture, dont il reprend le concept général mais sans le toit.

Ces *Jinn* sont destinés par ALLAH ﷻ :

- soit à demeurer éthérés,
- soit à intégrer les corps des animaux (et autres créatures),
- soit à intégrer les corps des hommes voués à l'enfer (rebelles, mécréants, oublieux...)

On comprend bien ici que les *Jinn* de ces hommes et ceux des animaux sont de même essence, et que les *Jinn* des premiers sont même pires que ceux des seconds, car eux sont dotés du libre arbitre (ils sont responsables de leurs actes), quand les *Jinn* des animaux n'ont que l'instinct (qui est ni plus ni moins qu'une programmation à laquelle ils répondent).

Il y a deux catégories de *Jinn* mineurs :



www.stephabdallahiltis.fr





- Ceux qui ont directement été créés *Jinn* par ALLAH ﷻ ;
- Ceux qui parmi les anges le sont devenus en perdant crainte et obéissance, à l'instar d'Iblis (on utilise le pluriel, car il n'y a aucune raison qu'Iblis soit le seul ange dégradé en *Jinni*) — et il suffit vraiment qu'un ange perde la crainte et l'obéissance pour devenir un *Jinni*, tout comme il suffit qu'une vierge perde sa virginité sacrée pour devenir une femme profane ; inversement, on peut considérer que, dans l'absolu, un *Jinni* est susceptible de s'élever au niveau angélique, voire au-delà par Permission d'ALLAH ﷻ, moyennant une intention sincère sur la base du libre arbitre — et on parle ici aussi bien des *Jinn* éthérés que des *Jinn* des hommes destinés à l'enfer : tout est possible pour ALLAH ﷻ ; le cheminement¹, en parallèle, est différent pour les *Jinn* des pieux destinés au paradis : ils peuvent atteindre puis dépasser le *Maqam* des prophètes desquels ils sont issus, celui des anges mineurs et majeurs, et la zone tampon de l'extinction, pour enfin atteindre Les Domaines Divins.

LES JINN MAJEURS DÉRIVÉS DES ANGES MAJEURS

Tout comme des anges mineurs sont dérivés les *Jinn* mineurs, on déduit que des anges majeurs, créés du premier état de la lumière muhammadienne (l'état de proximité), puissent être dérivés des *Jinn* majeurs.

Il s'agit là d'une pure intuition, que nous repoussons constamment car rien ne l'étaye, mais qui revient avec insistance et que nous assumons donc en l'exposant désormais dans nos travaux.

Comme [nous l'avons précédemment suggéré](#), une des missions de ces *Jinn* majeurs pourrait être de ne plus lâcher les *Jinn* rebelles qui auraient perçu quelque chose de La Lumière Divine afin de la leur rappeler avec insistance.

LES JINN DES PROPHÈTES ET DES CROYANTS OBÉISSANTS

Les *Jinn* des prophètes, quant-à eux, ne sont pas dérivés d'anges : ils sont une création originale issue du cinquième état de la lumière muhammadienne (l'état de pudeur), et nous préférons les appeler « esprits », le mot « *Jinn* » ayant une connotation moins noble ; ils apparaissent sous forme de gouttes (124 000), et de leur souffle sont dérivés les esprits des croyants obéissants (saints, martyrs, *muhsinin*...) voués au paradis — et tous (esprits des prophètes et des croyants obéissants) sont destinés à recevoir les corps qui leur sont spécifiquement dédiés ; et tout comme les esprits des prophètes ne sont pas de la même catégorie que les *Jinn* mineurs, leurs corps sont différents des corps des hommes lambda : ils

1 On rappelle que le cheminement spirituel (vertical) est parfaitement indépendant du cheminement du destin (horizontal) : on peut parfaitement être des gens de l'enfer et s'élever spirituellement vers ALLAH ﷻ ; les prophètes eux-mêmes ne sont pas bloqués au degré de prophète, qui correspond à un point de départ créationnel et à une fonction terrestre (sur le plan horizontal), et peuvent s'élever dans Les Domaines Divins : Muhammad ﷺ lui-même n'avait cessé de témoigner de son expérience permanente de rapprochement d'ALLAH ﷻ.





sont lumineux, dégagent une odeur agréable, ne pourrissent pas en terre... — et cela vaut également pour l'immense majorité des corps de leurs dérivés (*Awliya, Shuhada...*)

UN SEUL SHAYT JINNIQUE ?

À ce stade précis de nos méditations nous vient l'intuition qu'il ne pourrait y avoir, initialement, qu'un seul *Shayt* — celui du *Jinni* rebelle descendant d'Iblis ; et que, lors du mariage avec le corps adamique (c'est-à-dire au moment de la formation de *Nafs*), il aurait pu contaminer ce dernier en infiltrant son sang.

Car à la base le corps adamique est sain, à l'état de *Fitra* — et même le *Jinni* dont l'expérience avec le corps et la matière est, à ce stade de l'intégration, quasi nulle² : mais ce dernier, étendu en *Nafs*, va vite prendre goût à la satisfaction des besoins du corps et les cultiver, sous l'effet de son *Shayt* héréditaire, au-delà de la stricte exigence biologique, tout comme il va finir par s'attacher au monde matériel élargi, et même se passionner pour lui, au-delà de ses seuls besoins personnels.

LE CAS IBLIS

On sait qu'Iblis faisait partie de l'assemblée des anges auxquels ALLAH ﷻ a présenté Adam, et devant lequel Il leur a demandé de se prosterner : il est donc de ces *Jinn* qui étaient des anges avant de perdre leur crainte et leur obéissance (leur « virginité angélique »), et comme on l'a déjà dit, il n'y a pas de raison qu'il soit le seul dans ce cas — même si l'ampleur de sa rébellion est notable et en fait un cas particulier.

On ne sait pas toutefois s'il était, avant de devenir un *Jinni*, un ange majeur ou un ange mineur : on pourrait être tenté de penser qu'il était un ange majeur, et de le voir plus beau qu'il n'était (ne serait-ce que par rapport à sa légende, à son mythe — peu glorieux s'il en est) ; on sait seulement qu'il était voué à avoir une descendance dont la vocation serait d'obstruer aux hommes le chemin d'ALLAH ﷻ — que cette descendance consiste en *Jinn* éthérés ou en *Jinn* destinés à intégrer un corps.

-
- 2 À ce stade de l'intégration, le *Jinni* ne fait que sortir de veille en recevant ces premières sensations du corps et du monde que sont les sensations de la naissance : son *Shayt*, encore anesthésié, n'a de raison d'être que dans sa relation avec le corps adamique, pour lui barrer le chemin vers ALLAH ﷻ conformément à la profession de foi de son ancêtre Iblis ; et tant que le *Jinni* ne se sera pas familiarisé avec son nouvel environnement matériel (à commencer par le corps, mais aussi le monde sensible dans sa globalité), son *Shayt* ne sera pas pleinement opérationnel ; mais bien vite, il va s'éveiller au gré des nouvelles sensations, et se répandre dans le système circulatoire du corps, corrompant ainsi tout l'être biologique par sa présence dans le sang ; et quand ALLAH ﷻ dit qu'il est plus près de Son Serviteur que ne l'est sa veine jugulaire, il s'agit d'une double figure de style (métonymie et litote) qui signifie qu'il a plus de pouvoir que ce *Shayt* qui se cache dans les veines et artères du corps : ici, le système veineux est désigné par la seule jugulaire, d'une part (la partie désigne le tout : litote) ; et il ne s'agit pas tant du système veineux que de ce qu'il renferme, d'autre part (le contenant sert à désigner le contenu : métonymie).





En tout cas, en rejoignant le peuple des *Jinn*, il a intégré un peuple dont on sait qu'ils se reproduisent et qu'ils ont des enfants³ ; rien ne permet toutefois d'affirmer que le produit d'un couple de corps déterminé est aussi le produit de l'accouplement de leurs *Jinn* respectifs : c'est ainsi qu'un homme dont le corps coïte avec le corps d'une femme, peut très bien avoir son *Jinni* qui s'accouple avec une *Jinnia* autre que celle qui habite le corps de la femme avec laquelle il copule à ce moment précis (même si très souvent les corps et les *Jinn* des mêmes personnes copulent de concert, simultanément) : pour être clair, un homme peut très bien coucher avec son épouse tout en pensant à une autre femme (à sa maîtresse par exemple) : en d'autres termes, son esprit (son *Jinni*) s'accouple en pensée avec une autre femme — et il suffit que l'esprit (la *Jinnia*) de cette autre femme, au même moment, ait des pensées de la même nature à son égard, pour que de cette union spirituelle naisse un petit *Jinni* ; les corps vivent leur vie, et les *Jinn* vivent leur vie : c'est ainsi qu'un couple de corps, qui va enfanter un autre corps selon les lois de la biologie, peut parfaitement voir son enfant biologique hériter du *Jinni* d'un autre couple de *Jinn* ; ça n'est donc pas son enfant spirituel, et c'est ce qui explique que des gens bien sous tous rapports (pieux, obéissants) puissent donner naissance à un *Shaytan* accompli (meurtrier, violeur, pervers...), qui n'a absolument rien en commun avec eux sur le plan spirituel ; et à l'appui de notre propos, nous renvoyons le lecteur à *Surat Al-Kahf*, à l'épisode de l'enfant rebelle et mécréant tué par Al-Khidr de crainte qu'il n'impose sa rébellion et sa mécréance à ses parents pourtant très pieux : on a donc bien un couple de parents d'un haut degré spirituel, avec un rejeton au ras des pâquerettes qui ne peut être que le produit spirituel de l'union de deux *Jinn* mécréants — produit spirituel (*Jinni*) qu'ALLAH ﷻ aura décidé d'attribuer au corps de l'enfant biologique de ces braves gens pour les éprouver.

LE RUH EN HÉRITAGE, ET LE SIRR

Contrairement à ce que nous proposons dans notre précédente hypothèse de travail⁴, le *Ruh* n'est pas ce qui relie, via l'esprit muhammadien, l'esprit personnel/*Jinni* à L'Esprit Divin, mais il est ce qui relie, via l'esprit muhammadien, le corps adamique à L'Esprit Divin : il n'est pas la connexion {*Jinni*/esprit personnel + esprit muhammadien + Esprit Divin}, mais la connexion {corps adamique + esprit muhammadien + Esprit Divin} : à la base, le *Jinni* est donc exclu de cette équation, et il ne viendra s'y ajouter/agréger que pour former *Nafs* ; ainsi, $Nafs = \{Jinni + \text{corps adamique insufflé}\}$ — soit $Nafs = \{Jinni + (\text{corps adamique} + \text{esprit muhammadien} + \text{Esprit Divin})\}$.

Le *Jinni*/esprit personnel, doté d'un nom générique et d'une image de synthèse, vient pour sa part apporter au couple *Nafs* :

- S'il est le *Jinni* d'un mécréant : son *Shayt* hérité de son ancêtre Iblis, alors que lui reçoit le *Ruh* ; un peu comme si un époux venait apporter à son couple sa vérole, en

3 On apprend ainsi qu'un *Jinni* est non seulement un ange qui se départit de la crainte et de l'obéissance à ALLAH ﷻ, mais encore qui « gagne », dans cette mutation, un état de genre lui permettant d'avoir une descendance ; on comprend bien toutefois qu'il ne s'agit pas, s'agissant d'esprits, d'une descendance résultant d'un coït, mais plutôt d'un accouplement spirituel — et nous reviendrons ultérieurement sur cet aspect particulier de la condition des *Jinn*.

4 Nous ne sommes qu'un chercheur de Vérité : qu'ALLAH ﷻ nous pardonne nos approximations, nos tâtonnements, et nos postulats hasardeux.





www.stephabdallahiltis.fr



contrepartie de la caisse d'or qu'apporte son épouse : mariage pour le moins déséquilibré s'il en est !

- S'il est l'esprit d'un croyant obéissant : sa lumière, sa foi et son obéissance ; et c'est son mariage avec le corps insufflé (de *Ruh*) qui viendra donner toute leur utilité à ces attributs (lumière sur lumière) — comme c'est l'installation d'une fusée sur sa rampe de lancement qui lui donne tout son sens et sa raison d'être, la fusée seule sans la rampe étant inopérante.

Donc quand ALLAH ﷻ façonne un corps (quand Il le pense, l'imagine), il a déjà préalablement créé le *Jinni* qui viendra le recevoir⁵ : et à ce corps, il a conféré, en exclusivité, un secret (un *Sirr*) qui consiste en un de Ses Attributs, qui ne pourra être dévoilé qu'au *Jinni* qui viendra le chercher via l'esprit muhammadien : le *Jinni* doit donc vraiment passer par le corps (l'épreuve du corps, la soumission du corps) et donc la « nafisation » pour réaliser la divinité, la *Rabbaniyya* de *Nafs*, l'élever au niveau d'*An-Nafsu Al-Kamila*.

Et au couple *Nafs* une fois formé, ALLAH ﷻ donnera le *proprium*, c'est-à-dire toutes les caractéristiques personnelles de l'individu — une partie au corps pour les caractéristiques biologiques, et une partie au *Jinni* pour les caractéristiques psychiques (le tout formant l'identité de l'individu).⁶

Le 15 *Ramadan* 1447 / 4 mars 2026

Ce texte vous plaît ? [Soutenez mon travail](#), et rendez-vous sur mon site pour en découvrir tout le contenu – romans, récits, poésie, posts de blog... –, soit en cliquant [ici](#), soit en flashant le code QR à l'en-tête ou au pied de page.
Tous droits réservés © Stéphane Abdallah Iltis / Abu Al-Huda : toute reproduction interdite, même partielle, sans autorisation écrite de l'auteur.

-
- 5 On le rappelle : si on se place du point de vue du *Jinni*, par effet miroir, c'est lui qui reçoit le corps et pas l'inverse.
- 6 Pour récapituler sur la genèse de *Nafs* : le *Jinni* arrive, dans tous les cas, avec un nom générique, une image de synthèse, une voix, et, selon qu'il est d'un mécréant ou d'un pieux, son *Shayt* ou sa foi ; on précise toutefois que le mécréant a un peu de lumière aussi, et que le pieux a un peu de *Shayt* aussi, mais que les proportions sont inversées selon qu'il s'agit de l'un ou de l'autre ; le corps, lui, arrive avec le *Ruh*, et sous sa forme adamique la plus basique, la plus dépouillée, la plus neutre ; une fois les deux assemblés, réunis, ALLAH ﷻ attribue le *proprium*, c'est-à-dire toutes les caractéristiques personnelles de l'individu (biologiques et psychologiques) qui feront *Nafs* dans sa complétude — c'est-à-dire ce à quoi se réfèrent les gens quand ils disent « moi », et qui devient objet de passion quand *Nafs* écoute le *Shayt*, car la première passion à laquelle il l'incite est la passion de soi.



www.stephabdallahiltis.fr

